

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du 2 décembre 2022

## PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni le 23 septembre à la mairie à 18 heures, sous la présidence de Françoise LESCOET, Vice-Présidente du C.C.A.S.,

**PRESENTS** : Frédéric MOREIRA, Laurence MARINIER, Cédric BEN AMMAR, Béatrice PRIEZ, Pascale SAVARY, Jean-Luc SAVARY.

**EXCUSES** : Laurent LINQUETTE, Marie-Claude CLAIN, Benjamin BENSOUSSAN, Joël ROMAN, Hugues GOB.

Le quorum est atteint

-----  
**L'ordre du jour est le suivant :**

- Installation de deux nouveaux membres nommés au conseil : Monsieur Joël ROMAN et Monsieur Benjamin BENSOUSSAN ;
- Approbation du compte-rendu de la séance du 20 juin 2022 ;
- Augmentation des tarifs de restauration pour les personnes bénéficiant du repas à domicile pour l'année 2023 ;
- Libéralités reçues ;
- Compte-rendu des décisions.

-----  
Madame Françoise LESCOET ouvre la séance et procède à l'installation de deux nouveaux membres nommés au Conseil d'Administration : Monsieur Joël ROMAN et Monsieur Benjamin BENSOUSSAN.

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 20 JUIN 2022**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **TARIFS DE RESTAURATION POUR LES PERSONNES BÉNÉFICIAIRE DU REPAS A DOMICILE – ANNÉE 2023**

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de procéder à une augmentation des tarifs à hauteur de 5%, à compter du 1er janvier 2023, et de porter le prix du repas à 6,65 euros et d'appliquer le tarif de 5,73 euros pour les personnes non imposables dont l'impôt sur les revenus soumis au barème est égal à zéro.

### **ACCEPTATION DE DONS**

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'accepter le don de la société MY FAMILY SAS pour un montant de 415,18 euros.

### **COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR MADAME LA VICE-PRESIDENTE**

Le Conseil d'Administration prend acte des décisions prises par Madame la Vice-Présidente depuis le dernier Conseil d'Administration.

La séance est levée à 18h40.



La Vice-Présidente du CCAS

Françoise LESCOET